

Note explicative pour la saisie des candidatures à une intégration dans le corps des professeurs des écoles, par la voie de la Liste d'Aptitude

L'accès à IPROF (SIAP) est disponible du 23 janvier 2017 au 10 février 2017 inclus

L'inscription à l'intégration dans le corps des Professeurs des écoles, par la voie de la liste d'aptitude, doit se faire dans IPROF. Après identification, veuillez cliquer sur « les services » puis sur SIAP.

Pour accéder à IPROF, il faut vous connecter à <https://bv.ac-guadeloupe.fr/iprof>. Il vous sera demandé votre compte utilisateur et le mot de passe.

Le compte utilisateur est composé de l'initiale de votre prénom directement accolée à votre nom. Attention, il faut saisir le compte en minuscule. Pour les noms composés, utilisez le tiret (-).

Exemples :

- Mr Jean Dupont = jdupont
- Mme Claire Le Corre = cle-corre
- M. Jean-Pierre Bertin = jbertin

Le mot de passe est initialisé avec votre NUMEN que vous devez saisir en MAJUSCULE. Il se peut qu'avec l'utilisation de la messagerie KARUMAIL vous l'ayez changé, dans ce cas, utilisez le mot de passe que vous avez choisi.

Par ailleurs, dans le cas d'homonymie, un chiffre est ajouté au compte utilisateur, donc, en cas de message « mot de passe incorrect » essayez en ajoutant le chiffre un ou deux.

Exemple :

- jdupont1, jdupont2, jdupont3

Si malgré ces informations vous avez des difficultés pour vous connecter, faites un message avec vos coordonnées (nom, prénom et NUMEN) et votre établissement à :

Sosiprof@ac-guadeloupe.fr